

# Drôle de 1er mai

## Articles

Le 5 mai 2008 | | 2 messages

Jeudi 1er mai, on a appris que Ebenizer Folefack Sontsa s'était suicidé dans le centre fermé de Merksplas. M. Folefack, âgé de 32 ans, était camerounais et demandeur d'asile. Il était arrivé en Belgique en 2005. Il avait demandé le statut de réfugié. Ce statut lui avait été refusé. Samedi 26 avril, il devait être expulsé sur un vol de Brussel Airlines. Il refusait d'être expulsé. Les policiers l'ont fortement maintenu. Des passagers du vol ont protesté contre ces violences policières. M. Folefack n'a donc pas été expulsé. Il a été reconduit au centre fermé de Merksplas en attendant d'être expulsé ce lundi 5 mai. Le 1er mai, on a appris que M. Folefack s'était pendu le 1er mai dans les toilettes du centre. Ses proches s'étonnent de la thèse du suicide présentée par les autorités belges. Son avocat demande une autopsie et que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort. Cette mort est un dramatique fait divers de plus dans les affaires de demandes d'asile.

Mardi 29 avril, des sans-papiers ont manifesté devant l'Office des étrangers à Bruxelles. Des étudiants de l'ULB et des membres d'associations de défense des sans-papiers manifestaient avec eux. La police de la ville de Bruxelles est intervenue brutalement. Une centaine de personnes ont été arrêtées. Les manifestants se sont alors rendus devant le palais de justice pour exiger que les personnes arrêtées soient libérées. Deux avocats de sans-papiers appelés sur les lieux ont été, eux aussi, brutalisés par la police. Ils ont d'ailleurs porté plainte auprès du Comité P. L'un des avocats, Alexis Dewsaef a déclaré qu'il a été insulté. Les policiers l'ont traité de « *crapule qui défend des crapules de sans-papiers* ». Ces « incidents » ont évidemment provoqué l'émotion et l'indignation parmi les collectifs de défense des sans-papiers. Beaucoup de responsables syndicaux partagent aussi cette émotion et cette indignation. Ils l'ont fait dit dans leurs discours du 1er mai. Les élus Ecolo ont, eux aussi, dénoncé ces violences.

On attend, en effet, que le gouvernement décide une politique de régularisation plus claire. On sait que l'accord des partis pour former le nouveau gouvernement ne prévoit pas de régularisation massive. Mais l'accord de gouvernement prévoit des critères de régularisations objectifs : « l'ancrage local », un travail, ... Les partis flamands ne mettent pas beaucoup de bonne volonté pour faire avancer le dossier. Et particulièrement, l'Open VLD au pouvoir. Or, la ministre chargée de l'asile, Annemie Turtleboom, est Open VLD. Sa circulaire sur les nouveaux critères de régularisation devrait sortir fin mai.

Depuis plusieurs mois, les associations de défense des sans-papiers demandent que l'on arrête d'expulser des étrangers irréguliers, en attendant les critères exacts de la régularisation. Le PS et le cdH demandent aussi un moratoire sur les expulsions en attendant la nouvelle circulaire. Pour eux, des étrangers qui sont expulsés maintenant pourraient peut-être être régularisés avec les nouveaux critères. Il faut donc attendre. Ce

n'est pas l'avis du MR. En attendant, les expulsions continuent dans un climat de flou et de tensions politiques.

---